

Concertation sur le projet Portes du vieux Montrouge Péri - Ginoux - Gautier



Compte-rendu de la réunion publique en ligne de lancement de la concertation Mardi 24 novembre 2020 - Le Beffroi de Montrouge - 18h30 à 20h30

La ville de Montrouge souhaite repenser les espaces publics du quartier Péri-Ginoux-Gautier. Pour cela, elle a mandaté la Compagnie du Paysage, agence de paysagisme et d'urbanisme afin de l'accompagner dans ce projet. La ville mène actuellement une concertation afin de construire une vision partagée et enrichie du projet actuel. La réunion publique du 24 novembre 2020 avait pour objectif de présenter les différents axes du projet ainsi que la démarche de concertation.

Enrichir le projet avec vous



- ✓ 1^{ère} consultation des habitants et des commerçants (2019)
- En cours jusqu'au 29 janvier 2021 Concertation autour du pré-projet
- Mars 2021 Bilan de la concertation et présentation du projet final



Intervenants :

- Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge
- Paul-André MOULY, Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public
- Gwénola RABIER, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine
- Patrice CARRÉ, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme
- Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la ville de Montrouge
- Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste Associée, La Compagnie du Paysage
- Simon MAZAJCZYK et Iris DENIAU, Eker, Concertation et démarches participatives

NB : En raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19, la réunion a été diffusée en streaming en ligne. Un dispositif de questions interactives en ligne a été mis en place. Environ 90 personnes étaient présentes en ligne en même temps au pic de la réunion.

1. INTRODUCTION

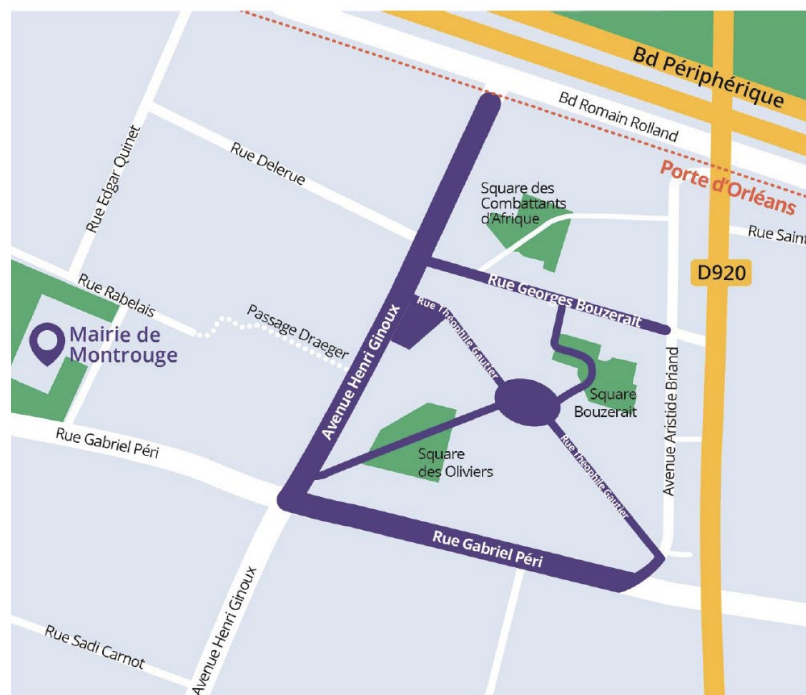
Simon MAZAJCZYK : Monsieur le Maire, comment est née l'idée de réaménagement du quartier Péri / Ginoux / Gautier ? Quelles sont aujourd'hui les ambitions pour le quartier ? Quel visage du quartier voulez-vous redessiner avec les habitants et usagers ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge

Bonsoir à toutes et à tous, je suis très heureux d'être réuni avec toute l'équipe du projet pour vous le présenter.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de notre équipe municipale de reconquérir les espaces publics à Montrouge et de faire de Montrouge une ville conviviale où on a plaisir à vivre. Ce projet est le premier dans ce mandat d'une série de projets que nous allons construire et vous présenter dans les mois et les années qui viennent, dans chacun des quartiers de la ville.

Ce projet se situe dans le vieux Montrouge, l'un des six quartiers de la ville. On l'a baptisé les Portes du vieux Montrouge car il est situé en frontière de Paris. La porte d'Orléans est à la frontière de deux portes de la ville Montrouge. Il s'inscrit dans le projet plus large de réaménagement et requalification des portes de Montrouge.



Ce quartier a été construit dans les années 70 et pose aujourd'hui un certain nombre de questions. Il y a un peu plus de deux ans, nous avons commencé à réfléchir avec les habitants, les commerçants et les usagers du quartier à l'avenir du quartier et nous avons constaté qu'il y avait un vrai besoin de requalification et de modernisation. Aujourd'hui c'est un quartier très minéral, il y a peu d'arbres et d'espaces verts. Or les habitants du quartier et de la ville souhaitent plus de végétal en ville. Par ailleurs, ce quartier est un quartier commercial qui a beaucoup vieilli et les commerçants sont en demande d'une nouvelle attractivité qui puisse accompagner la dynamique commerciale. Enfin, la circulation est un enjeu important dans ce quartier comme dans la ville de Montrouge où plus de la moitié de l'espace public est occupé par la voiture. Nous souhaitons

Concertation sur le projet Portes du vieux Montrouge

Réunion publique en ligne de lancement de la concertation - Mardi 24 novembre 2020

redonner cet espace aux habitants et aux commerçants afin qu'il y ait plus d'espaces pour les mobilités actives (marche à pied, vélo...) et pour les terrasses, en repensant la circulation automobile, le stationnement... Il s'agit de faire en sorte que ce quartier ne soit pas uniquement un quartier de transit et de lui redonner une vraie qualité de vie.

Simon MAZAJCZYK : Qu'attendez-vous de cette concertation ? Comment va-t-elle se dérouler ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge

Dans tous les projets que nous conduisons à Montrouge, la concertation est fondamentale. Dans ce projet, elle a commencé avec la consultation des habitants, des commerçants et des usagers en 2019. A partir des besoins et des attentes exprimés lors de cette consultation, nous avons construit un cahier des charges qui a servi à l'élaboration d'un concours. Nous avons examiné plusieurs projets et nous avons réuni un jury qui a choisi le projet porté par nos partenaires actuels menés par la Compagnie du Paysage. Ce projet va maintenant être présenté. Il a vocation à évoluer et à être enrichi via cette nouvelle étape de dialogue. Cette phase de concertation se poursuit jusqu'au 29 janvier. Elle sera la plus large possible et l'objectif est de donner la parole à tous les Montrougiens. Une fois qu'elle sera terminée, un bilan de la concertation sera établi et nous lancerons les travaux (mars 2021). Le projet devrait être inauguré fin 2022, début 2023.

2. RETOUR SUR LA CONSULTATION DE 2019

Simon MAZAJCZYK : Monsieur OBERLÉ, pouvez-vous nous dire ce qui ressort de la consultation du public qui s'est déroulée en 2019 ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge

En 2019, l'agence Intensité a été missionnée par la ville pour enquêter sur le terrain, auprès des usagers de ces espaces. Nous avons récupéré les témoignages de 191 habitants, 36 commerçants et 19 passants. Ces attentes ont été synthétisées : les commerçants sont globalement satisfaits de la qualité des bâtiments mais ils déplorent l'état des marquises au-dessus des vitrines et souhaitent un espace public plus propre et de meilleure qualité. Il y a la volonté d'améliorer l'attractivité commerciale du quartier via notamment une nouvelle signalétique et de l'animation. Différentes pistes ont été proposées aux habitants et passants. Les plus plébiscitées sont dans l'ordre : plus d'espaces verts, développer et renforcer le mobilier urbain et enfin faire évoluer l'éclairage public. Les attentes relatives au paysage urbain ont également été précisées, notamment un espace ludique et convivial avec des espaces relativement simples et facilement appropriables par le public. Une plus grande valorisation de l'architecture, une identité plus moderne sont aussi souhaitées.

Simon MAZAJCZYK : Pouvez-vous nous rappeler les étapes après cette consultation du public ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge

A l'issue de cette consultation, les services de la ville en lien avec les élus ont rédigé un cahier des charges qui a été proposé en consultation publique. Il y a eu de nombreuses candidatures et nous avons retenu trois projets finalistes. La Compagnie du Paysage et son groupement (bureaux techniques, professionnels de l'éclairage...) ont été retenus, le projet proposé étant le plus en phase avec les attentes et le groupement étant suffisamment polyvalent et expérimenté.

→ Diffusion d'un film de présentation détaillée du projet => [Disponible ici](#)

3. PRÉSENTATION DU PROJET

Simon MAZAJCZYK : Nathalie MELIN, vous représentez ce soir le groupement porté par la Compagnie Paysage, qui est lauréat de ce concours. Pouvez-vous nous parler plus précisément de ce groupement, comment est-il composé ?

Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste, La Compagnie du Paysage

Nous avons besoin d'une équipe pluridisciplinaire pour ce projet. Notre groupement fait appel à deux bureaux d'études techniques, respectivement spécialisés sur les voiries et sur les structures et réseaux divers, à un concepteur lumière et à l'agence Bérénice pour nous accompagner sur les enjeux de redynamisation commerciale.

Simon MAZAJCZYK : Pouvez-vous nous dire comment vous avez pensé ce projet dans son ensemble ?

Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste, Compagnie du Paysage

Lorsque nous avons travaillé sur ce projet, nous avons senti une dualité entre les abords de la mairie qui avaient été requalifiés et qui étaient donc très valorisés et les espaces commerçants du quartier qui étaient vieillissants. Nous avons considéré qu'il fallait mieux les valoriser notamment parce qu'ils se situent en entrée de ville et signalent la ville de Montrouge et qu'il fallait créer de la continuité entre ces espaces et le cœur de ville. Ces espaces publics ont une dominante très minérale et ils sont très portés sur la voiture. Nous proposons de les transformer en quartier jardin afin de favoriser le cadre de vie et l'attractivité des commerces.

3.1. QUALITÉ DE VIE ET MOBILITÉS

Simon MAZAJCZYK : Paul-André MOULY, vous êtes en charge des sujets de mobilités, de voirie, de stationnement et de partage de l'espace public, qui sont au cœur de ce projet de requalification. Quelles ont été vos ambitions pour ce projet ?

Paul-André MOULY, Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et Partage de l'espace public

Lors de la consultation, les riverains et les habitants du quartier ont souhaité avoir une ville apaisée, c'est-à-dire avec un juste partage de l'espace public. C'est sur cette demande que nous avons travaillé en faisant en sorte que tout le monde soit en sécurité : piétons, vélos... dans ces espaces publics et qu'ils soient conviviaux. Enfin, nous savons que la question du stationnement est importante et nous l'avons traitée sans supprimer de places mais en répartissant mieux ces places entre le stationnement souterrain et le stationnement aérien.

Simon MAZAJCZYK : Nathalie MELIN, comment avez-vous intégré ces enjeux de ville apaisée à votre projet ?

Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste, Compagnie du Paysage

Concernant la mobilité, nous avons considéré qu'il y avait plusieurs types de rues dans ce quartier. Comme il y avait la volonté de diminuer la place de la voiture, nous avons, sur la rue Ginoux, créé une voie unique de circulation, partagée entre les voitures et les bus. Cela nous a permis de dégager des trottoirs confortables, d'avoir une piste cyclable bidirectionnelle et d'avoir des espaces partagés qui permettent de traverser en sécurité. Tous les espaces sont sécurisés et protégés par des bandes plantées ou du mobilier.

La rue Gabriel Péri est une rue de type départementale. Elle supporte un trafic plus important. Nous n'avons pas réorganisé la circulation automobile mais nous avons récupéré les places de stationnement existantes pour aménager une promenade plantée qui permet un cheminement confortable et éloigné de la circulation automobile.

La rue Bouzerait est plutôt une rue type desserte résidentielle. Aujourd'hui elle est très minérale. Nous souhaitons supprimer une partie des places de stationnement et organiser des bandes plantées afin de donner une ambiance "zone 30" et d'avoir une circulation apaisée.

Au total, dans le quartier, plus de 30% des espaces publics vont être dédiés aux mobilités douces. Le projet propose un espace public confortable et accessible à tous, notamment les personnes à mobilités réduites.

3.2. QUALITÉ DE VIE ET ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

Simon MAZAJCZYK : Patrice CARRÉ, comment le travail sur l'espace public permet-il de rendre le quartier plus attractif et quelle est l'ambition de la ville en termes d'attractivité ?

Patrice CARRÉ, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme

Comme l'a rappelé Monsieur le Maire, ce projet émane de réunions que nous avons menées avec les commerçants depuis près de deux ans. Les commerçants étaient très demandeurs de la requalification du quartier, car le quartier était perçu comme vieillissant et avec des dégradations parfois dangereuses au niveau des marquises.

Les Montrougiens ne fréquentent plus cet espace. Nous souhaitons les faire revenir. Or le commerce est très lié à son environnement. Nous allons donc en profiter pour refaire les vitrines, réaménager tout ce secteur, remonter les enseignes, harmoniser les commerces... Nous avons également choisi de revoir les trois entrées : la place de Guerchy, la place qui se situe au carrefour Perri-Ginoux et une troisième place au niveau de l'ancienne nationale 20. Enfin, nous souhaitons accompagner l'animation du quartier. Par exemple : un marché de Noël ou un marché des saveurs pourraient y avoir lieu. Tout ceci doit être fait en coordination avec les riverains.

Simon MAZAJCZYK : Pouvez-vous nous dire quelques mots de la concertation avec les commerçants qui se déroule en parallèle ?

Patrice CARRÉ, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme

Oui, nous avons eu une réunion avec les commerçants la semaine dernière. Les riverains et commerçants attendent ce projet depuis longtemps. Le commerce à Montrouge se passe globalement très bien, il n'y a pas de raisons que ce quartier soit délaissé.

Simon MAZAJCZYK : Là encore, comment avez-vous orienté votre travail sur l'espace public Nathalie Mélin?

Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste, Compagnie du Paysage

La requalification permet de redonner de l'attractivité à l'espace public et donc à la fréquentation des commerces. Aujourd'hui, c'est plutôt un espace de transit. Nous avons cherché à le rendre plus confortable pour que les gens puissent s'y promener et en profiter. Aujourd'hui l'entrée de la rue Gautier est peu visible. On a donc cherché en travaillant sur l'espace public de cette entrée de rue à inviter les usagers à y venir. Nous avons également travaillé sur la qualité des matériaux de l'espace public. Place Aristide Briand, nous proposons de mettre en place une sorte de halle avec par exemple une conciergerie de quartier. Celle-ci signale l'entrée de la rue commerçante. En parallèle de ces places qui sont les premières vitrines du projet. Nous avons travaillé sur l'espace public de la rue commerçante de manière très qualitative : avec un revêtement naturel (calcaire), des espaces de circulations, une allée, des rives libérées qui permettent le développement d'espaces de terrasses pour les restaurants et d'accompagner cette promenade commerçante avec du mobilier : bacs, jardinières plantées... Il en est de même pour la place Gautier qui se trouve au centre. Le mobilier qui s'y trouve sera modulable et permettra l'accueil d'événements et de marchés. Par ailleurs, avec l'agence Bérénice, dans le cadre de la concertation engagée avec les commerçants, nous allons produire une charte concernant le design des façades commerciales et de la signalétique afin de créer une unité dans cette rue. Enfin, une réflexion a été menée sur la question de l'éclairage. Nous sommes accompagnés par l'agence On, pour mettre en place un éclairage plus écologique, moins éblouissant, pour une ambiance plus douce, plus sécurisante et plus conviviale. La lumière pourra évoluer au gré des saisons et des besoins.

3.3. QUALITÉ DE VIE ET NATURE EN VILLE

Simon MAZAJCZYK : Au-delà des enjeux d'ambiance urbaine et d'espaces publics apaisés, pouvez-vous nous expliquer les enjeux liés à la végétalisation dans ce projet et dans la ville ?

Gwénola RABIER, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine

Il s'agit de réaffirmer le rôle de la nature dans une ville dense comme Montrouge. Nous nous attelons depuis plusieurs années à réintroduire cette nature en ville. L'allée Jaurès en est un très bel exemple et on poursuit

Concertation sur le projet Portes du vieux Montrouge

Réunion publique en ligne de lancement de la concertation - Mardi 24 novembre 2020

cette action avec ce quartier. Les enjeux techniques y sont plus compliqués car une partie du quartier est construite sur une dalle. On ne pourra donc pas planter en pleine terre partout mais des solutions sont étudiées pour y remédier et ainsi améliorer la qualité de l'air et le confort. Nous avons l'ambition de tripler les espaces végétalisés et de planter 200 arbres. Au-delà de la lutte contre le changement climatique, ces actions vont nous permettre de diminuer la température induite par les îlots de chaleur en été et pendant les canicules. Elles permettront également à la biodiversité de se réinstaller en ville. Les plantes utilisées sont identifiées comme bien adaptées au territoire. La ville de Montrouge a d'ailleurs élaboré une palette végétale et je vous invite à la consulter sur le site de la ville ou en mairie.

Simon MAZAJCZYK : Nathalie Mélin, comment avez-vous traduit ces ambitions de nature en ville et de biodiversité dans le projet ?

Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste, Compagnie du Paysage

Nous avons cherché à désimpermeabiliser ces espaces au maximum afin de retrouver d'importantes surfaces d'espaces verts qui permettent de récupérer les eaux fluviales. L'idée est d'avoir trois fois plus d'espaces verts sur l'ensemble du projet. Les espaces dédiés à la circulation sont aujourd'hui très minéraux. Ils deviennent des espaces verts. Différents végétaux vont renforcer l'ambiance urbaine et permettre de réintroduire le rythme des saisons en ville. Les rues Ginoux et Péri seront plantées en pleine terre avec des arbres assez denses (200 au total) avec quelques arbres dits des arbres monuments c'est à dire déjà grands pour qualifier les places et leur donner une véritable ambiance végétale. Enfin, les cœurs d'îlots seront mieux utilisés. Ces espaces existants pourront devenir des espaces d'agriculture ou de permaculture en ville. Cela reste à préciser dans cette concertation.

4. VOS QUESTIONS

4.1 - LE PROJET ET LES TRAVAUX

Quel est le coût du projet ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : C'est un projet ambitieux et complexe. L'ensemble du projet est estimé à 7,5 millions d'euros hors taxes soit 9 millions d'euros TTC. Ce projet fait l'objet d'une discussion avancée avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine puisque deux voies départementales le délimitent (la 920 et la rue Péri). Le département va nous accompagner et financer la moitié de ce projet, ce contrat sera voté lors du prochain conseil municipal avec le budget de la ville dans lequel le projet sera inscrit. C'est un projet qui se poursuit sur 3 ans.

Les travaux seront-ils stoppés à une heure raisonnable afin de permettre aux riverains de se reposer ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge : A ce stade le phasage général des travaux n'est pas connu. Il va dépendre du projet arrêté à l'issue de cette concertation et des phases d'études qui suivront, néanmoins l'ensemble de ces travaux respecte évidemment les horaires habituels de chantier du lundi au vendredi et le samedi.

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Le phasage des travaux tiendra également compte des projets alentours notamment l'aménagement de la RD 920 qui est sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Cette autoroute urbaine va être transformée en boulevard urbain et une partie du projet des Portes du vieux Montrouge est liée à cet aménagement. Ces travaux ne seront donc pas réalisés au même moment mais nous n'en sommes pas encore à cette étape de phasage des travaux.

Pourquoi les travaux ne peuvent commencer qu'en 2022 ? Est-il possible de commencer plus tôt ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge : Un projet d'aménagement est un travail itératif. Après concertation quand les propositions seront stabilisées, il y aura des phases d'études techniques pour affiner et confirmer la faisabilité des différents ouvrages, nous devons également consulter les pompiers... Ces contraintes doivent

être vérifiées avant de lancer la consultation des entreprises. La phase d'étude sera en 2021 donc cela nous amène à envisager un début de travaux au cours de l'année 2022. L'ensemble des travaux va durer 24 mois au total.

4.2 - QUALITÉ DE VIE ET MOBILITÉS

Les pistes cyclables de ce nouveau quartier seront-elles bien séparées et différenciées des trottoirs piétons ?

Paul-André MOULY, Adjoint au Maire : Les pistes cyclables seront sécurisées. Il y aura un décrochage entre la voie et la piste cyclable, elles ne seront pas à la même hauteur. De l'autre côté, il y aura des bandes plantées.

Avez-vous un plan précis du carrefour Ginoux-Péri avec files de présélection (bus, tournant à gauche ...) et comment allez-vous gérer l'arrêt Gabriel de Guerchy (trois lignes de bus 126-128 et 68) si la chaussée est réduite à un couloir ?

Paul-André MOULY, Adjoint au Maire : Nous sommes en lien avec la RATP afin de trouver la meilleure solution concernant les bus. Par ailleurs une étude d'impact de circulation a été réalisée et le projet que l'on présente en tient compte.

Qu'en est-il des parkings à vélos sécurisés comme on commence à en voir dans Paris ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : La question des parkings à vélos est essentielle. Nous avons déployé dans l'allée Jean Jaurès des arceaux à vélo, ce n'est parfois pas suffisant et nous sommes donc en train de réfléchir avec le Territoire Vallée Sud Grand Paris, à des solutions de parking à vélo sécurisés. La Région en propose, cela s'appelle Véligo et nous allons en mettre en place sur le même concept avec le Territoire. Il y aura un parking à vélos sécurisé dans le parking de la place Cresp. Ceux qui prennent le métro pourront donc déposer leurs vélos en toute sécurité et nous trouverons des espaces dans le quartier Péri-Ginoux-Gautier. Nous devons y réfléchir, c'est un vrai sujet.

Est-ce que l'existence de parkings sous la place Théophile Gautier a été prise en compte avec ses risques d'infiltration et d'affaissement ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge : Oui, la première étape pour nous sera de déposer les sols existants, de faire le diagnostic d'étanchéité, d'évaluer les travaux à conduire puis de les mener.

Y a-t-il des limitations de vitesse prévues sur l'ensemble des rues ? Y aura-t-il des ralentisseurs ? Comment sécuriser les passages piétons ? Est-ce que le projet prévoit les infrastructures et signalétiques pour personnes à mobilité réduite ?

Paul-André MOULY, Adjoint au Maire : La question de la limitation de la vitesse sera arrêtée après les discussions qui ont lieu actuellement avec la RATP. Les passages piétons dépendent eux aussi des échanges que nous avons avec la RATP. En ce qui concerne les PMR c'est une ambition forte du projet. Nous nous posons la question de la vidéo verbalisation pour éviter que les deux roues motorisées empruntent ces espaces réservés. Ces sujets font partie de la concertation.

Nathalie MELIN, Compagnie du Paysage : Les revêtements choisis et la végétalisation influencent directement le comportement des automobilistes. Les traversées seront évidemment sécurisées (potelets à têtes blanches, dalles podotactiles...). La place de Guerchy sera un espace partagé qui donne priorité aux piétons.

Comment va être gérée la modularité des aménagements de la place Gautier ?

Nathalie MELIN, Compagnie du Paysage : Le mobilier pourra être déplacé avec des transpalette, pour répondre aux besoins et aux différents aménagements possibles sur la place.

Est-il prévu de sécuriser la rue Théophile Gautier la nuit afin d'éviter les trafics en tout genre et les bandes ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Les questions de sécurité peuvent être traitées par l'aménagement de la ville et le fait que l'on crée une convivialité. Le quartier sera occupé parce qu'il y aura des

terrasses des commerçants et de la circulation et donc le quartier sera apaisé. On l'a vu sur les allées Jaurès. Il y a également le travail sur l'éclairage et sur la circulation apaisée. L'idée est d'avoir une ville ouverte, généreuse et conviviale et c'est cela qui participera à cet apaisement.

Quel sera l'aménagement des squares ? Seront-ils fermés la nuit ?

Nathalie MELIN, Compagnie du Paysage : Nous avons proposé de garder le fonctionnement actuel avec des traverses qui sont fermées la nuit afin de préserver la tranquillité des riverains. Ces sujets peuvent être ouverts à discussion dans le cadre de la suite de cette concertation.

Qu'en est-il des emplacements de conteneurs poubelles et encombrants qui sont des sources de nuisances liées à la propreté ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge : Nous échangeons actuellement avec le territoire Vallée Sud Grand Paris qui est compétent pour la collecte des déchets. On resterait sur une collecte extérieure. Nous allons étudier ces points plus en détails avec les copropriétés. Globalement le principe va rester le même.

Où vont se garer les automobilistes de passage, et ceux qui n'ont pas de place de parking ?

Paul-André MOULY, Adjoint au Maire : Il est important de différencier le stationnement résidentiel et le stationnement de passage. Il y aura le même nombre de places de stationnement de passage, soit 25 places. Elles seront dans un parking souterrain situé à proximité immédiate, dans le quartier.

Comment organiser le stationnement pour les véhicules de livraison ou pour décharger sa voiture, si besoin, pour les riverains.

Patrice CARRÉ, Adjoint au Maire : Il va effectivement falloir des places de livraison pour les commerces. Il est prévu 2 places de livraison sur Ginoux, il y aura une place également rue Gabriel Péri. Enfin, il y aura une ou deux places rue Bouzerait. La place sera livrée par l'entrée avenue Aristide Briand via des petits véhicules et les horaires seront réglementés.

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : La question du stationnement est au cœur du projet. On cherche à maîtriser la place de la voiture et à la redonner à la promenade, aux terrasses, aux piétons et à la qualité de vie. Comme cela a été dit, aujourd'hui il y a des places de parking sous le quartier qui ne sont pas utilisées donc il s'agit de les identifier - ce que l'on a fait - et de les rendre accessibles. Il y aura forcément moins de place pour se garer mais aujourd'hui 95% des montrougiens font leurs courses à pied. Par ailleurs, ce quartier est très bien desservi en transports en commun : trois lignes de bus et un métro. Nous devons accompagner la transition actuelle.

L'actuel Jardin des Oliviers dispose actuellement de chicanes pour éviter les scooters, seront-elles conservées pour éviter les nuisances sonores ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge : L'aménagement de la place va rendre la circulation des deux roues plus complexe via ses aménagements (bancs, terrasses...).

Les jeux pour enfants du square Bouzerait ont été démontés. Est-il prévu de nouveaux jeux d'enfants dans le cadre de ce projet ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge : Effectivement ces jeux ont été supprimés pour des questions de tranquillité publique. A ce stade nous n'avons pas encore défini de nouveaux espaces d'implantation d'air de jeux. C'est l'un des sujets des ateliers de concertation.

Attention à ce que le sol ne soit pas glissant, comme c'est le cas actuellement sur certains secteurs de la ville

Nathalie MELIN, Compagnie du Paysage : Le revêtement calcaire est intéressant car c'est une pierre naturelle qui participe au rafraîchissement de l'espace public. La caractéristique glissante dépend du choix du matériau, de la carrière qui sera retenue, de la manière dont on va calepiner (comme pour le carrelage) et nous prenons en compte cet enjeu.

Les ravalements de façades seront-ils intégrés au projet ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge : Cela pourra être intégré en termes de planning.

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Le dialogue avec les copropriétés est un enjeu important du projet. Nous souhaitons que ce dialogue soit le plus élaboré possible.

Est-il prévu un plan d'eau pour rafraîchir l'atmosphère ?

Gwénola RABIER, Adjointe au Maire : Il est envisagé de continuer ce qui a été fait dans les allées Jaurès pour la fontaine en revanche il n'y a pas de place pour les plans d'eau.

Nathalie MELIN, Compagnie du Paysage : Effectivement, il y aurait les cœurs d'îlots mais cela génère des moustiques et dans un milieu urbain dense ce n'est pas recommandé.

4.3 QUALITÉ DE VIE ET ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

Qu'en est-il du bruit pour les riverains s'il y a des animations ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : En premier lieu, les bruits de la circulation vont être réduits puisque la circulation va être régulée. L'animation de la ville et des commerces participent selon moi de la qualité de vie. C'est un quartier animé et très dense. Le choix du mobilier urbain et la végétalisation des espaces vont également permettre d'atténuer ces bruits. Néanmoins nous ne pourrions pas changer la morphologie de ce quartier qui est très dense.

Ne pourrait-on pas utiliser la place Théophile Gautier pour y implanter deux fois par semaine un marché bio ?

Patrice CARRÉ, Adjoint au Maire : C'est une très bonne idée, nous en avons parlé, il faudra réfléchir à la fréquence.

Nathalie MELIN, Compagnie du Paysage : Les aménagements modulables permettent tout à fait d'organiser ce type de manifestation.

Quels leviers sont envisagés pour renforcer l'offre commerciale du quartier dans le contexte économique actuel ?

Patrice CARRÉ, Adjoint au Maire : Il faut se dire que ce quartier va être rénové et donc il va attirer les commerçants. Nous n'avons pas de soucis à Montrouge pour les faire venir, il n'y a donc pas de raison que l'on ne parvienne pas à en faire venir d'autres.

La réfection des auvents fait-elle partie du projet ? Les marquises (en effet en très mauvais état) n'apparaissent pas sur les dessins. Seront-elles remplacées ?

Nathalie MELIN, Compagnie du Paysage : Dans le projet il est prévu de les déposer car il est remonté de la concertation qu'elles étaient dangereuses. Les enlever nous permet de retrouver plus de visibilité sur les vitrines des commerces.

4.4 QUALITÉ DE VIE ET NATURE EN VILLE

Que vont devenir les arbres actuels ? Est-ce que les nouveaux arbres seront jeunes et chétifs et donc ne permettent pas de lutter contre les îlots de chaleur ? Ou bien seront-ils déjà grands comme sur les perspectives présentées ?

Gwénola RABIER, Adjointe au Maire : Nous n'allons pas supprimer d'arbres en bonne santé. Nous allons planter des arbres les plus grands possibles et dans le respect des vitrines et des circulations. L'idée est de planter 200 arbres de plus.

Nathalie MELIN, Compagnie du Paysage : On va jouer sur les différentes tailles d'arbres et ajuster avec les capacités de développement des arbres. Ces images sont des perspectives futures mais les espaces livrés proposeront déjà de vraies ambiances végétales.

Est-il prévu une concertation avec les copropriétés qui possèdent des rez-de-jardin rue Théophile Gautier afin d'être complémentaire à la végétalisation prévue ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge : Nous allons effectivement construire dans les semaines qui viennent un dialogue avec les copropriétés, sur les thématiques des rez-de-jardin, d'étanchéité de la dalle des parkings, l'accrochage de l'éclairage public sur les façades... Ces sujets et d'autres induisent qu'on implique les copropriétés.

Les riverains auront-ils accès aux îlots de verdure ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Ils sont déjà ouverts et demain ils seront totalement ou en partie productifs. Dans les autres quartiers se sont les associations de riverains qui sont chargées de gérer ces îlots.

Où seront ses fameux espaces de jardin nourricier ?

Gwénola RABIER, Adjointe au Maire : Actuellement, on imagine de réaménager les deux squares existants et de faire une place à des projets d'agriculture urbaine dans ces lieux. Il y a un atelier en décembre pour concerter sur ce sujet précisément

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Nous avons déployé un grand projet d'agriculture urbaine à Montrouge et il y a des jardins partagés dans presque tous les quartiers de la ville. Dans le vieux Montrouge il n'y en avait pas jusqu'à aujourd'hui. On peut imaginer que les commerçants y cultivent sur place quelques plantes qu'ils utilisent directement, dans la logique des circuits courts.

Est-il possible d'implanter des ruches ?

Gwénola RABIER, Adjointe au Maire : C'est un point qui pourra être étudié dans la concertation, rien n'est exclu à ce stade.

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Ce n'est pas exclu d'ailleurs nous avons déjà des ruches et il existe un miel de Montrouge.

LA CONCERTATION

Vous parlez de concertation au cours du second semestre 2019 avec les habitants du quartier. Comment avez-vous procédé et comment ont été enregistrés les retours et sont-ils publics ?

Damien OBERLÉ, Ville de Montrouge : Des micros trottoirs ont été réalisés auprès des habitants, commerçants et passants. Ces questions et les résultats sont communicables et seront partagés avec le public.

5. PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Les Ateliers citoyens en ligne :

- 15 décembre : atelier citoyen consacré aux déplacements
- 17 décembre : atelier citoyen consacré à l'espace public et à la végétalisation
- 11 janvier : atelier citoyen consacré à l'animation du quartier

La concertation en ligne :

- Le site : 92120.fr
- Rendez-vous sur ce site pour vous inscrire aux ateliers et recevoir toutes les informations sur le projet.
- La boîte à idées permettra d'accueillir les contributions en vue des trois ateliers.

La concertation hors ligne :

- Appeler la permanence téléphonique au : 01 46 12 76 72
- Déposer vos questions, remarques et contributions dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de Ville

Calendrier d projet et de la concertation

- Novembre et décembre : dialogue avec les commerçants
- Décembre -janvier : les ateliers
- Jusqu'à fin janvier : vos contributions sur le site de la Ville et à l'accueil de l'Hôtel de Ville
- Janvier/février : études techniques – phase avant-projet
- Mars : bilan de la concertation et présentation du projet enrichi
- 2021 : sélection des entreprises et phasage des travaux
- Fin 2021 : début des travaux